

# Avis public d'appel d'offres

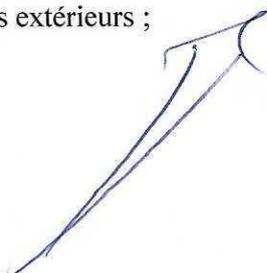


## La Société Immobilière du Congo SAS

### Avis d'Appel d'Offres (AAO)

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA REHABILITATION DU CERCLE KILIMA DE LA GECAMINES A LUBUMBASHI APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 07/T/SIMCO SAS/2025**

1. La Société Immobilière du Congo SAS a obtenu dans le cadre de son budget d'exploitation des fonds, afin de financer les projets immobiliers de Gécamines SA qui sont sous sa gestion et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de Marché de « Travaux de réhabilitation du Cercle KILIMA de Gécamines à Lubumbashi ».
2. La Société Immobilière du Congo SAS (SIMCO SAS) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - pose de la toiture au bâtiment ;
  - refaire le crépissage ;
  - refaire le carrelage dans les sanitaires ;
  - pose des appareils sanitaires et accessoires ;
  - placer de nouvelles serrures ;
  - remplacer les plafonds par des gyprocs de 12 mm ;
  - décapage et peinture acrylique des murs intérieurs ;
  - peinture murs extérieurs ;



- revoir le circuit électrique ;
- revoir la plomberie ;
- remplacer les portes et les auvents ;
- alimentation en eau du bloc sanitaire environ 20 m ;
- bétonnage d'un parking au bâtiment à l'entrée ;
- remplacer les vitres cassées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par la loi n° 10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics en vigueur en République Démocratique du Congo.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

**a. Documents administratifs :**

Pour prouver sa régularité vis-à-vis de la réglementation congolaise (Etat), le candidat fournira les copies des documents justificatifs ci-après sous peine de rejet de l'offre.

- Preuve de son existence légale (statuts) ;
- RCCM ;
- Numéro d'identification nationale ;
- Preuve d'enregistrement à l'ARSP ;
- Agrément comme une entreprise de construction ;
- Numéro Impôt (NIF).

**b. Capacité financière :**

le candidat fournira les documents justificatifs ci-après :

- Etats financiers certifiés de ces trois dernières années certifiées par un expert-comptable agréé par l'ONEC RDC ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (3) dernières années au moins égales au montant du lot ou des lots pour lequel il soumissionne.

**c. Capacité technique et expérience :**

- Fournir au moins 2 références satisfaisantes, preuve d'avoir déjà réalisé des marchés similaires au cours des 3 dernières années ;
- Fournir la preuve de disposer d'un équipement nécessaire ;
- Disposer du personnel qualifié.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : 7, Avenue Hewa Bora Commune de Kampemba/ ville de Lubumbashi /Province du Haut Katanga /République Démocratique du Congo, SIMCO SAS contre un paiement non remboursable de 500 USD (Cinq cents dollars américains) ou son équivalent en CDF au taux officiel de la BCC. La méthode de paiement sera en espèce à la caisse SIMCO SAS ou par virement sur l'un des comptes ci-après :
- SIMCO SAS 00011-00130-00000860505-24 USD Equity BDCDC
  - SIMCO SAS 00011-00130-00000860504-27 CDF Equity BCDC
6. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : 7, Avenue Hewa Bora Commune de Kampemba/ ville de Lubumbashi /Province du Haut Katanga /République Démocratique du Congo, *SIMCO SAS* au plus tard le 27 Juin 2025 à 15h00' (*Heure de Lubumbashi*). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale de SIMCO SAS sise 7, Avenue Hewa Bora Commune de Kampemba/ville de Lubumbashi /Province du Haut Katanga /République Démocratique du Congo, le 27 Juin 2025 à 15h30' (*Heure de Lubumbashi*).
8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1000 USD (mille dollars) ou son équivalent en FC.
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 *Jours* à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Lubumbashi, le 28 Mai 2025**

**Pour la Société Immobilière du Congo SAS**

**Erick Lwamba Mayanga**  
**Directeur Général**

